

ASSEMBLÉE NATIONALE30 mai 2006

**ENGAGEMENT POUR LE LOGEMENT
(Deuxième lecture) - (n° 3072)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 162

présenté par
M. Hamel-----
ARTICLE PREMIER

Dans l'alinéa 9 de cet article, après le mot :

« aires »,

insérer le mot :

« permanentes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.